

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais

ADOPTION DU BUDGET

Avis public est donné, en vertu de l'article 278 de la *Loi sur l'instruction publique*, que le budget du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO), pour l'année scolaire 2022-2023, sera adopté au cours de la séance du Conseil d'administration du CSSPO, qui aura lieu le lundi 20 juin 2022, à 19 h 30, à l'École du Grand-Héron (245, rue du Raton-Laveur). Pour assister à cette séance, en virtuel ou en présentiel, veuillez en faire la demande via l'adresse caroline.sauve@csspo.gouv.qc.ca, avant le 20 juin 2022, 15 h 00.